

NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF À CAUTERETS & OPÉRATION DE COLLECTE DES BIO-DÉCHETS À VÉLO AUPRÈS DES RESTAURATEURS

A partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous, c'est pourquoi la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves déploie des sites de compostage collectif sur son territoire.

Après l'installation d'un premier site de compostage collectif dans une résidence à Argelès-Gazost, c'est au tour de la commune de Cauterets d'être équipée d'un site de compostage, communal cette fois-ci. Cette opération s'accompagne d'une toute nouvelle initiative : la collecte des biodéchets auprès des restaurateurs, en vélo !

Mercredi 13 juillet, Jean-Marc Abadie, Vice-président à l'aménagement du territoire et à la gestion et valorisation des déchets de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves avec le Président, Noël Pereira, le maire de Cauterets, Jean-Pierre Florence, la municipalité et les agents se sont réunis pour inaugurer ce nouveau site de compostage avec son vélo et sa remorque estampillée « Resto'Compost ». Une dizaine de restaurateurs se sont déjà manifestés pour participer à l'opération. Les biodéchets ainsi collectés seront amenés à la serre de Cauterets pour être réutilisés localement.

Les composteurs quant à eux sont accessibles pour les habitants de Cauterets ; l'inscription doit se faire en mairie et un seau leur sera fournis.

La commune de Cauterets a marqué sa volonté de poursuivre ses actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

Deux belles opérations saluées par le Président de la CCPVG, Noël Pereira, enthousiaste d'inaugurer de telles initiatives sur le territoire et de noter la symbiose entre les projets de la communauté de communes et ceux de la commune de Cauterets, participant ainsi à construire ensemble une communauté de vie et d'actions au bénéfice des habitants et des visiteurs du territoire.

COMPOSTAGE COLLECTIF, APPEL À CANDIDATURE

Dans le cadre du plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves organise des zones de compostage collectif dans les communes et dans les établissements publics et accompagne également les hébergeurs résidentiels ou touristiques privés pour les aider dans leur mise en place.

Si vous êtes intéressés pour mettre en place une solution pour réduire les biodéchets, appelez le 06 80 24 94 27.

CONTACT PRESSE

M. Jean-Marc ABADIE | Vice-président de la CCPVG

Mme. Marie LONCA | Élaboration et mise en œuvre du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et de la CCPVG

Tél. 06 80 24 94 27 | l.lonca@ccpvg.fr

